

Le guide du compostage



*Le compostage
un moyen simple et efficace
d'alléger vos poubelles !*

édito



Mesdames, Messieurs,

La Communauté de Communes du Pays Noyonnais œuvre depuis plusieurs années pour la préservation de l'environnement. Les actions mises en place dans le cadre de la collecte des déchets ménagers et du tri sélectif commencent à porter leur fruit mais il ne s'agit là que d'une première étape. Le moment est venu d'aller plus loin dans notre action si nous voulons à la fois préserver notre environnement et maintenir les coûts de collecte et de traitement de nos déchets ménagers.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes consacre 2,8 millions d'euros pour assurer ce service sur le territoire des 43 communes qui la composent, soit 84 € par habitant et par an. Ce budget ne cesse de croître chaque année. Sur les 9 757 tonnes de déchets ménagers collectés hors emballages (645 tonnes) et papiers (735 tonnes) nous évaluons à 40% la quantité de ceux qui sont encore dirigés vers la poubelle alors qu'ils pourraient être valorisés.

C'est donc près de 4 000 tonnes de déchets, constitués essentiellement de verre et de déchets putrescibles appelés bio-déchets, (épluchures de légumes, restes alimentaires, etc...) qui sont actuellement collectés et qui prennent la direction de l'incinérateur de Villers-Saint-Paul.

Pour contribuer à valoriser ces déchets, la Communauté de Communes lance une nouvelle opération afin de sensibiliser chacun sur la collecte du verre et sur le compostage pouvant être fait par les habitants possédant un jardin. Initiée en 2005, la démarche consistait à favoriser le compostage des déchets verts qui n'étaient plus collectés. Désormais, nous souhaitons aller plus loin en incitant ceux qui le peuvent à composter leurs déchets de cuisine.

Pour vous aider à entrer dans cette démarche écologique et citoyenne, un référent se tient à disposition dans chaque commune.

Prochainement, des bio-seaux vous seront également distribués afin de faciliter leur acheminement vers votre composteur ou tout simplement vers un petit espace réservé à cet effet dans votre jardin. Situé dans votre cuisine, il facilitera votre quotidien et vous rappellera la nécessité d'orienter vos déchets alimentaires ailleurs que dans votre poubelle.

De simples gestes peuvent changer beaucoup de choses. Je vous invite donc à vous inscrire massivement dans cette noble démarche à caractère non seulement écologique, mais surtout citoyenne.

Très cordialement

Patrick Deguise,
Président de la Communauté
de Communes du Pays Noyonnais,
Maire de Noyon et Conseiller Général



sommaire

Qu'est ce que le compostage ? page 4

Les différents modes de compostage page 5

Quels déchets composter ? pages 6 et 7

Les règles de bases page 8

En cas de problèmes page 9

Les utilisations du compost page 10

Les trucs et astuces page 11



Qu'est-ce que le compostage ?

Un phénomène antique

Connu depuis l'antiquité, le compostage est un phénomène naturel de transformation de la matière organique en humus (matière formée de débris végétaux décomposés permettant de fertiliser le sol).

Les micro-organismes à votre service

Cette transformation se produit à partir de supports organiques variés (carbone, azote), en présence d'humidité et d'oxygène. Ce sont les bactéries qui commencent la dégradation, puis elles sont relayées par des insectes et autres vers de terre.



Pourquoi composter ?

Le fait de composter produira un humus de qualité qui nourrira la terre de votre jardin. Vous contribuerez alors à la protection de l'environnement en réutilisant une partie de vos déchets qui vont aujourd'hui à la poubelle. Ainsi, vous participez également à l'effort de la collectivité pour une gestion intelligente des ordures ménagères.

Les différents modes de compostage

Le compostage en tas

Compostez directement vos matières sur le sol (tas d'au moins 1 à 2 m³). Cette méthode permet de ne pas être limité en volume et de retourner facilement la matière, elle est adaptée aux grandes surfaces. Cependant, le processus est plus long (1 année environ) et attire certains animaux.

Le compostage en fosse

Creusez un trou dans le sol de 30 à 50 cm de profondeur dans lequel vous introduirez vos déchets à composter. Néanmoins, le retournement du compost s'avère difficile alors qu'il est nécessaire et que l'aération est faible.

Le compostage en silos

Après s'être muni d'un composteur (en bois ou en plastique), il vous suffira de suivre les instructions de ce guide afin d'avoir un compost de qualité en 6 à 8 mois.

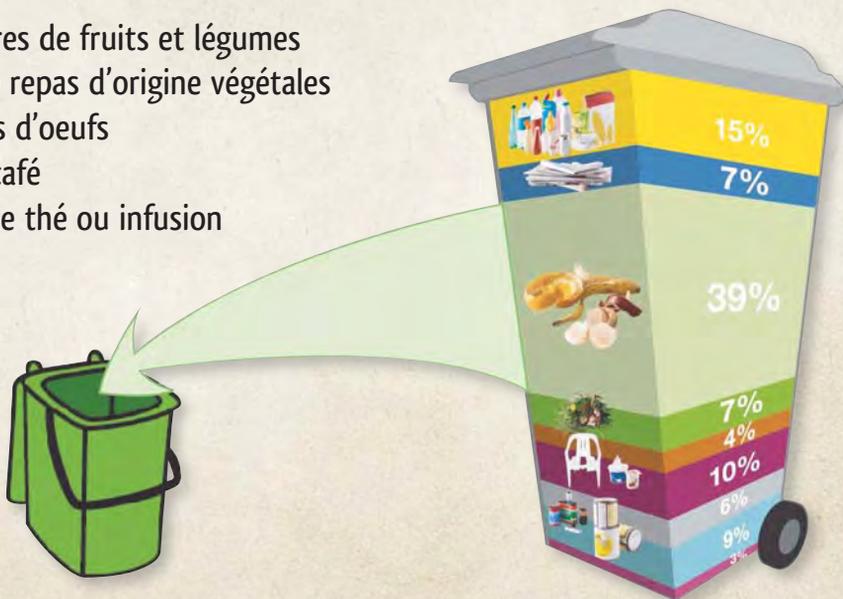


Quels déchets composter ?

A composter

Les déchets de cuisine

- Epluchures de fruits et légumes
- Reste de repas d'origine végétales
- Coquilles d'oeufs
- Filtre à café
- Sachet de thé ou infusion



Pour plus de renseignements : contactez le référent de votre commune.

Les déchets de cuisine représentent environ 39% du poids de votre poubelle. La communauté de communes du Pays Noyonnais envisage de mettre gratuitement à votre disposition des bioeaux dans le but d'alimenter votre composteur avec les déchets de cuisine en tout simplicité, et donc d'alléger votre poubelle. Seul engagement de votre part : bien l'utiliser !

Les déchets de jardin

- Résidus de récolte du potager
- Fleurs ou plantes coupées
- Tontes de gazon
- Tailles de haies et tiges dures coupées
- Mauvaises herbes non grainées
- écorces et feuilles mortes



Les déchets de maison en plus petite quantité

- Sciures et cendres de bois
- Serviettes et Mouchoir en papier
- Essuie-tout

Évitez de mettre dans le compost :

- Restes de viandes, os, poissons, pain, fromage
- Produits laitiers, huiles de toutes sortes
- Cartons imprimés, tissus
- Végétaux très résistants : noyaux, trognons de choux, feuilles de laurier ou de thuyas
- Mauvaises herbes grainées
- Litières pour animaux ou tout excrément
- Morceaux de bois et branches de diamètre supérieur à 10 mm
- Pierres, gravats, verre, métal, plastique, coquillages

Les règles de base

Alterner les types de déchets

Il doit exister un équilibre entre les matériaux riches en carbone (sciure, paille, foin, mauvaises herbes, feuilles mortes) et les matériaux riches en azote (gazon, épluchures de fruits et légumes). Si vous disposez de grandes quantités de gazon, séchez le pendant un ou deux jours sur le sol avant de l'incorporer dans votre composteur ou votre tas.

Broyer les branchages et les déchets grossiers

Il est nécessaire de broyer ou de déchiqueter les branches et les morceaux de bois que vous voulez composter. Cela a pour effet d'augmenter la surface de travail des bactéries, le compostage est plus rapide.



Arroser votre compost

Pour ne pas perturber la vie des organismes transformant les déchets en compost, il faut tenir le taux d'humidité le plus constant possible (couvrir le composteur fermé).

Le compost doit être mouillé comme une éponge humide. L'alternance des déchets mouillés et secs est essentielle ; si nécessaire, arrosez votre compost.

Oxygéner votre compost

Retourner le mélange, idéalement une fois par quinzaine (surtout au printemps et en été) et / ou maintenir une bonne aération par l'incorporation d'éléments fibreux. Ne jamais tasser le compost.

En cas de problème

Symptômes	Causes	Remèdes
Odeur désagréable ou aspect putride	Manque d'air, trop d'eau ou trop d'herbe fraîche	Retourner le tas et ajouter des matériaux grossiers ou riches en carbone (sciure, feuilles mortes, paille). Diminuer l'arrosage et protéger des fortes pluies
Le tas et le coeur du compost sont secs.	Pas assez d'eau	Retourner et ajouter de l'eau
Le tas est froid	Volume trop petit. Surface exposée à l'assèchement	Ajouter de la matière et retourner. Fermer le toit ou couvrir d'une toile de jute
Le coeur du compost est compact	Manque d'azote Manque d'aération	Ajouter des matériaux verts, riches en azote (épluchures, gazon ...). Mélanger en incorporant des matériaux grossiers.
Les insectes nuisibles et les animaux sont attirés	Mauvais recouvrement des déchets de cuisine ou présence de matières non recommandées	Recouvrir constamment les déchets de cuisines avec un peu de terre ou du vieux compost, ou encore des feuilles, et enlever les matières non recommandées

Les utilisations du compost

Où utiliser le compost ?

Sur la pelouse :

Incorporer 10 à 15 litres par m² de compost mûr avec un râteau (ou passer la pelouse au scarificateur avant de saupoudrer de compost). Arroser abondamment pour imprégner le sol. Pour semer une pelouse ou des plantes d'ornement, mélanger jusqu'à 10-15 cm, 8 à 10 Kg de compost par m².

Plantation d'arbres ou arbustes :

Mélanger 20 % de compost avec la terre dans le puits de plantation.

Au potager :

Incorporer 15 à 25 litres par m² de compost mûr à la terre sur une profondeur d'environ 10 cm. En paillage, appliquer une couche de compost jeune entre les plate-bandes.

Plantes en pots et jardinières :

Pour les nouvelles jardinières : 40 % compost + 60 % terre ordinaire.

Pour les anciennes jardinières : 20 % à 30 % de compost + 70 % à 80 % d'ancien terreau.



Comment l'utiliser ?

En paillage :

Couvrir le sol d'un compost à tout stade de maturation (appelé aussi "mulch") sur une couche de 3 à 5 cm. Il protégera la terre contre le soleil, la pluie, le vent et régulera la température. De plus, il maintiendra l'humidité et limitera la formation de mauvaises herbes. Il libérera également progressivement des éléments nutritifs dans le sol.

En amendement organique :

Incorporer au sol (sur 5 à 15 cm) un compost mûr (odeur de sous-bois et structure grumeleuse). Votre sol deviendra plus facile à travailler et plus fertile. Les plantes sont plus résistantes et le rendement des récoltes augmente.

A quelle saison ?

*En automne, plutôt en paillage,
au printemps, plutôt en
amendement organique !*

Les trucs et astuces

Vérification de l'humidité sur un compost en formation

Le test de la poignée (pour un compost en formation) :

Prenez une poignée de compost dans la main et pressez la :

- si quelques gouttes perlent entre les doigts et que le matériau ne se disperse pas quand vous ouvrez la main, le compost a une bonne humidité,
- si un fin filet d'eau s'en échappe, il est trop mouillé,
- si rien ne coule et que le paquet se défait, il est trop sec.

Le test de la tige métallique (pour un compost jeune) :

Après 2 ou 3 jours, enfoncer une tige ou un tuyau en métal dans le compost (jusqu'au cœur si possible). Attendre 1/4 d'heure à 1/2 heure puis retirer l'objet :

- s'il est chaud et humide, le compostage se passe bien et a une bonne humidité,
- s'il est froid et humide, il est trop mouillé,
- s'il est chaud et sec, il n'y a pas assez d'eau.

Si votre compost est trop mouillé, mélangez-le bien et laissez votre fût ouvert quelques temps (sauf par temps de pluie ou temps froid).

Si votre compost est trop sec, arrosez-le et vérifiez si l'aération n'est pas trop forte (porte mal fermée...).

Gardez une réserve de matière riche en carbone à côté de votre fût (feuilles mortes, broyat...) afin de la mélanger avec des déchets ménagers (riches en azote) pour garder l'équilibre carbone/azote.

* Si vous mettez des déchets trop humides dans le composteur, emballez les dans du papier journal ou de l'essuie-tout afin d'absorber le jus.



Une question ? contactez :

- *Votre référent dans la commune*
- *Le service environnement de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais*



Village d'entreprises
Avenue du Parc - 60400 PASSEL
03.44.09.60.55
<http://www.paysnoyonnais.fr>

